



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 77087

Texte de la question

M. Yannick Favennec attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur le versement des retraites complémentaires. Actuellement, ces retraites sont versées tous les trimestres alors que la pension de base est mensualisée. Ce décalage engendre des difficultés pour les retraités et il apparaît qu'un versement mensuel des pensions leur permettrait une meilleure gestion de leur budget. Aussi, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur cette demande.

Données clés

Auteur : [M. Yannick Favennec](#)

Circonscription : Mayenne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77087

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2005, page 10133